

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

OBJECTIF

1. Présenter les risques et contraintes inhérents aux activités effectuées par un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Cette fiche peut également concerner partiellement ou totalement d'autres agents publics comme : l'animateur / l'agent d'animation ou l'éducateur.
2. Constituer un support d'aide au recensement et à l'évaluation des risques professionnels.

Remarque : Cet état des lieux des risques et des mesures de prévention et/ou de protection ne peut être considéré comme exhaustif. En effet, les agents peuvent être exposés à d'autres dangers et d'autres mesures de prévention et/ou de protection peuvent exister.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

L'autorité territoriale a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de l'ensemble de ses agents. Pour cela, il doit notamment évaluer les risques professionnels auxquels ses agents sont exposés et retranscrire le résultat de ces évaluations dans un document unique.

Obligations décrites dans les articles suivants du Code du travail : L4121-1, L4121-3 et R4121-1.

LES FAMILLES DE RISQUES

FAMILLE DE RISQUE	Exemple
Risques d'accidents de plain-pied	<i>Sol inégal (marche), sol glissant (eau, huile) sol détérioré, désordre, encombrement, passage étroit, éclairage insuffisant ...</i>
Risques psychosociaux	<i>Manque de temps, manque de communication, travail souvent interrompu, agression extérieure...</i>
Risques routiers ou liés à la circulation	<i>Véhicules défaillants, dispersion des lieux de travail, heurt entre véhicules et piétons, travail en bordure ou sur la route...</i>
Risques liés à l'activité physique	<i>Travail sur écran, postures contraignantes, manutention et/ou port de charges, gestes répétitifs...</i>
Risques liés aux équipements de travail	<i>Utilisation de matériels coupants, projections, écrasement, vibrations...</i>
Risques biologiques	<i>Absence de moyens pour permettre l'hygiène corporelle, contact avec des matières biologiques (urine, sang, animaux morts...), travaux d'assainissement,...</i>
Risques liés aux atmosphères non respirables	<i>Travail en lieu confiné (regard d'assainissement, vide sanitaire, fosse ...)</i>
Risques liés à l'organisation du travail	<i>Travail isolé</i>
Risques de noyade	<i>Travail en bordure d'une étendue d'eau (entretien au bord d'un ruisseau, d'une rivière, d'une lagune...), piscine...</i>
Risques électriques	<i>Matériels défectueux (câbles détériorés...), absence de consignation, pièces nues accessibles ...</i>
Risques d'incendie ou d'explosion	<i>Utilisation ou stockage de produits inflammables, explosifs ou comburants, travaux de soudure, de meulage...</i>
Risques liés aux ambiances thermiques / climatiques	<i>Température inadaptée à l'activité. Intempéries, courant d'air, ambiances chaudes ou froides...</i>
Risques de chutes de hauteur	<i>Utilisation de dispositifs mobiles (échelles, escabeaux, échafaudages) en mauvais état ou de moyens de fortune comme les chaises, travail au bord du vide (regard assainissement, palier sans garde-corps)...</i>
Risques liés au bruit	<i>Bruit émis par les machines, les compresseurs, les outils, les moteurs, les enfants, le mobilier ...</i>
Risques chimiques	<i>Utilisation de produits chimiques dangereux (Toxique, Nocif, Corrosif...), émission de fumées (soudure), de poussières (ciments, bois)...</i>
Risques liés aux chutes d'objets	<i>Stockage en hauteur (étagères, dessus d'armoires) stockages encombrés...</i>
Risques d'agressions physiques ou verbales	<i>Contact avec un public mécontent, violences verbales et/ou physiques...</i>
Risques liés à l'ambiance lumineuse	<i>Eclairage insuffisant et/ou inadapté à la tâche. Zones d'éblouissement...</i>
Risques divers	/

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Accueil, prise en charge et accompagnement des enfants, préparation des activités, affichage...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques d'agressions physiques ou verbales	✓ Accueil des enfants et confrontation à des parents d'élèves mécontents voire agressifs. ✓ Enfants agressifs	✓ Ne pas effectuer cette tâche en position de travailleur isolé. ✓ Accueil fait par ou avec l'enseignant ✓ Formation à la gestion des personnes agressives, de situations conflictuelles (techniques de négociation, de communication).
Risques liés à l'activité physique	✓ Port de charges lourdes sans aides à la manutention et/ou sans entraide (manipulation de lits, de matériels de jeux et d'éveils, de mobilier...) ✓ Adoption de postures contraignantes : accompagnement d'enfants installés sur mobilier bas, utilisation de lavabo à hauteur d'enfants pour nettoyer le petit matériel, ✓ les agents habillent/déshabillent les enfants en position debout, matériel stocké au sol...	✓ Organisation du travail afin d'éviter ou limiter l'adoption d'une posture contraignante : les agents doivent organiser leur travail autant que faire se peut, de manière à être en position assise et que les enfants viennent vers eux (ex : pour l'habillage et le déshabillage des enfants). ✓ Limitation du port d'enfant. ✓ Dès que possible, allègement des charges et organiser le port des charges les plus lourdes en groupe. ✓ Lors de l'achat ou du renouvellement du mobilier (ou autres charges), intégrer cette problématique au cahier des charges (ex : achat du mobilier le moins lourd, sur roulettes, meubles de rangement à hauteur d'homme). ✓ Participation et autonomisation des enfants (ex : apprendre aux enfants à s'habiller seul, faire empiler les chaises par les élèves). ✓ Mise à disposition de mobiliers adaptés aux adultes (Mise à disposition d'une chaise et éventuellement d'une table adaptées pour la surveillance de la sieste). ✓ Formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique).
Risques de chutes de hauteur	✓ Affichage en hauteur (mise en place de décorations, d'affiches, de dessins...) à l'aide d'un moyen inadapté (chaise, table, ...). ✓ Utilisation d'un escabeau non vérifié et/ou défectueux.	✓ Favoriser l'affichage à hauteur d'homme permettant un travail depuis le sol. ✓ Mise en place d'un système d'affichage permettant de supprimer ou de limiter le travail en hauteur (ex : affichage suspendu par câble, lève-affiche, ...). ✓ A défaut, mise à disposition d'un moyen de travail en hauteur (ex : plateforme individuelle roulante) ou d'un moyen d'accès en hauteur conforme et stable (ex: escabeau) si cette tâche est ponctuelle, de courte durée et non répétitive.

Risques biologiques	↳ Exposition à des enfants malades et contagieux et/ou contact avec des matières biologiques (sang et autres) sans vêtements de travail ni d'équipements de protection individuelle. ↳ Absence de formation aux gestes de premiers secours ↳ Absence de trousse de premiers ou contenu non conforme	↳ Mise en place de mesures d'hygiène (lavage des mains avant et après le repas, après un passage aux toilettes, à l'arrivée à l'école, ...). ↳ Inscription dans le règlement intérieur de l'école que les enfants malades ne doivent pas être emmenés à l'école. ↳ Port obligatoire de gants de protection dès lors qu'il est susceptible d'y avoir contact avec une matière biologique. ↳ Mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés (ex : gants de protection en latex de type examens médicaux, blouse, tablier...). ↳ Mise à disposition de savon et de solutions bactéricides, et d'essuie-main jetable. ↳ Sensibilisation au risque biologique et sur l'utilisation des gants de protection. ↳ Mise à disposition d'une trousse de premiers secours conforme ↳ Formation aux gestes de premiers secours (Sauveteur Secouristes du Travail)
Risques routiers ou liés à la circulation	↳ Accompagnement des enfants à la cantine ou autre à pied sans gilet haute visibilité. ↳ Accompagnement en autocar (voyage scolaire par exemple). ↳ Parcours piéton non sécurisé (absence de passage piéton, traversées nombreuses, trottoirs défectueux...)	↳ Organiser les déplacements afin que les agents empruntent des passages sécurisés (ex : passage piéton, piste « piétonne », limitation de l'exposition à la circulation routière). ↳ Mise à disposition d'un gilet haute visibilité ↳ Port obligatoire d'un gilet haute visibilité dès lors qu'il est susceptible d'être exposé à la circulation routière.
Risques liés à l'organisation de travail	↳ Agents en position de travailleur isolé lors de l'entretien des locaux ↳ Absence de moyens de communication type téléphone portable.	↳ Réorganiser et planifier les tâches des agents afin d'éliminer ou limiter les situations de travailleurs isolés. ↳ Mise à disposition d'un DATI (Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé). ↳ A défaut mettre en place une procédure permettant d'établir des contacts réguliers avec le travailleur isolé.
Risques d'accidents de plain-pied	↳ Circulation de plain-pied difficile dans les différents bâtiments de la collectivité (encombrement, sol défectueux, tapis usagé...). ↳ Circulation sur des sols humides/glissants, dans des lieux étroits ou difficilement accessibles. ↳ Non port de chaussures antidérapantes. ↳ Escaliers empruntés (marches glissantes, manque de rampes, escalier étroit ou encombré, éclairage insuffisant...)	↳ Organisation du travail afin de supprimer ou limiter le passage sur un sol glissant ou humide. ↳ Rangement et organisation des lieux de travail. ↳ Mise à disposition de chaussures de sécurité avec semelles antidérapantes. ↳ Mise en place de pancarte indiquant un sol glissant. ↳ Mise en place de revêtements antidérapants. ↳ Sécurisation des escaliers (nez de marche antidérapant, amélioration de l'éclairage, désencombrement, ajout d'une rampe...)

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Accueil, prise en charge et accompagnement des enfants, préparation des activités, affichage...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques liés aux chutes d'objets	✓ Rangement de matériels en hauteur. ✓ Stockage en hauteur.	✓ Limiter les hauteurs de rangement. ✓ S'assurer de la stabilité du stockage. ✓ Interdire le stockage d'objets lourds en hauteur.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Balayage et nettoyage des sols, utilisation des produits chimiques dangereux, nettoyage du mobilier, des vitres...

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
		✓ Se référer à la fiche activité n°5 : AGENT D'ENTRETIEN

AUTRES ACTIVITES

Famille de risque	Exemple de Constats/Situations dangereuses observés	Mesures de prévention et de protection possibles
Risques psycho-sociaux (RPS)	↳ Surcharge de travail, manque de communication, situation conflictuelle, manque d'autonomie... ↳ Manque de reconnaissance	↳ Réaliser un diagnostic à l'aide du questionnaire RPS « outil faire le point ». ↳ A définir en fonction de chaque situation à l'origine des RPS.
Risques routiers	↳ Utilisation de la voiture, du vélo ou encore d'une moto pour se rendre au travail. ↳ Routes dangereuses ou en mauvais état. ↳ Distances importantes.	↳ Formation à la conduite en sécurité (notamment sur chaussée glissante). ↳ Action de sensibilisation au risque routier. ↳ Inciter les agents à utiliser les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (transports en commun, covoiturage...).
Divers	↳ Confrontation à une personne (collègue, enfant, public) victime d'un accident, d'un malaise. ↳ Absence de trousse de premiers secours. ↳ Pas d'agents formés aux gestes de premiers secours	↳ Mise à disposition pour l'ensemble des agents d'une trousse de secours. Ex : une trousse de secours par bâtiment et par véhicule de service. ↳ Mise en place de vérifications régulières des trousse de secours. ↳ Formation des agents aux premiers secours avec mise à jour régulière des connaissances (formation SST : Sauveteur Secouriste au Travail).
Risques d'incendie ou d'explosion	↳ Confrontation à un début d'incendie ↳ Manque d'extincteurs. ↳ Pas de formation à la manipulation des extincteurs. ↳ Absence de plan d'évacuation et d'exercices d'évacuation. ↳ Absence d'affichage des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie.	↳ Réalisation d'exercices d'évacuation/ Définition de rôles (guide file, serre file, ...). ↳ Équipements de lutte contre l'incendie adaptés, contrôlés et en nombre suffisant. ↳ Formation des agents à la manipulation d'extincteurs. (mise à jour régulière) ↳ Sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'incendie. (accueil sécurité) ↳ Affichage des consignes de sécurité à tenir en cas d'incendie.